

Fiche synthétique - GIS AGRALE LE PSDR

CONTACTS

Jacques Caneill, responsable du programme, Président du centre Inra de Dijon.
Jacques.Caneill@dijon.inra.fr

INRA 17 rue de Sully BP 86510
21065 DIJON Cedex
Téléphone : 03 80 69 30 00
Télécopie : 03 80 69 32 00

Sandrine Petit, animatrice du programme
sandrine.petit@enesad.inra.fr

INRA Listo-D ENESAD- 26 bd Dr
Petitjean- BP 87 999 21079
DIJON Cedex
Téléphone : 03 80 77 26 68
Télécopie : 03 80 77 25 74

Le programme de recherche PSDR en Bourgogne Pour et Sur le Développement Régional

Lancé en 1993 par la Délégation à l'agriculture au développement et à la prospective (DADP) de l'INRA, les programmes de recherche en partenariat avec les Régions, **Pour et Sur le Développement Régional**, se poursuivent par une troisième édition (2^{ème} édition en Bourgogne) de 2007 à 2011. En Bourgogne, le programme est co-financé par l'INRA et le Conseil Régional de Bourgogne (domaine d'intervention : recherche) et est conduit en partenariat la Préfecture de Région, l'Université, l'ENESAD, la Chambre régionale d'agriculture, Vitagora®, l'ARIA, ALTERRE.

Le programme PSDR vise à produire des connaissances « **sur** » le développement régional mais il a aussi pour ambition que ces connaissances puissent être utilisées par les acteurs régionaux c'est-à-dire des recherches « **pour** » le développement régional. L'originalité du programme et de son dispositif réside bien dans une pratique de la recherche particulière, tournée vers l'action et menée en partenariat « **avec** » les acteurs régionaux.

Quatre axes thématiques et deux questions transversales (le changement climatique et les critères de durabilité des exploitations agricoles et forestières) structurent le programme PSDR Bourgogne.

AXE 1. Devenir des systèmes de culture, d'élevage et de la forêt : maîtrise des pratiques et diversification des productions dans un souci de durabilité.

AXE 2. Stratégies d'innovation et de valorisation des produits alimentaires dans les filières de Bourgogne.

AXE 3. Acteurs, politiques publiques et recompositions territoriales. Le rôle de l'agriculture dans le développement des territoires.

AXE 4. Espaces ruraux sensibles : enjeu agricole, enjeu de nature, enjeu de développement.

Quatre projets ont été retenus à l'appel d'offre :

PROFILE

« Potentiels et leviers pour développer la production et l'utilisation des protéagineux dans le cadre d'une agriculture durable en Bourgogne », coordonné par *Gérard DUC*, UMR LEG, INRA

INNOFIL

« Innovation et compétitivité des entreprises et des filières : quels obstacles ? Quelles dynamiques territoriales » coordonné par *Corinne TANGUY*, UMR CESAER, ENESAD-INRA. Collaboration avec Midi-Pyrénées et Aquitaine.

REGIAB

« Analyse des politiques de développement rural en Auvergne et Bourgogne. Pour un pilotage efficace de l'action régionale » coordonné par *Marielle BERRIET-SOLLIEC*, UMR CESAER, ENESAD-INRA. Projet inter-régional avec l'Auvergne.

TERAGRI

« Agriculteurs et territoires : quelles inscriptions pour quel développement ? » coordonné par *Yannick SENCEBE*, UMR CESAER, ENESAD-INRA.

Le programme est localement piloté à travers une cellule d'animation réunissant différents acteurs régionaux et un comité de pilotage décisionnel. L'animation s'articule autour de la notion d'innovation, propice aux échanges entre disciplines et à la production de connaissances nouvelles et utiles à l'action.

TERRITOIRES, ACTEURS, AGRICULTURES
ET AGRO-ALIMENTAIRE

